

### **3 SITE INTERNET de l'AIPCR**

Le site Internet de l'Association [www.piarc.org](http://www.piarc.org) est un outil de communication externe et interne ainsi qu'un outil de travail pour l'ensemble des membres de l'AIPCR et de ses différentes instances.

Le site Internet est conçu en complément des autres média de communication et de diffusion des résultats des travaux de l'Association (revue Routes/Roads, rapports techniques...). Le contenu du site Internet est supervisé par la commission de la communication qui a aussi la responsabilité des enquêtes de satisfaction.

#### **3.1 Administration et structure du site**

Les développements et la maintenance du site Internet sont assurés par le secrétariat général qui administre le site.

Le secrétaire général informe la commission de la communication à chacune de ses réunions de l'évolution du site et des statistiques de fréquentation.

Le site Internet comporte trois ensembles :

- le site accessible au public,
- un espace réservé aux membres,
- des espaces de travail (extranet) pour les différentes entités de l'AIPCR.

##### **3.1.1 Site public**

Le site public comporte un ensemble d'informations accessibles au public et destinées à faire connaître l'Association, son organisation et ses activités. Il comporte en particulier :

- une présentation de l'AIPCR, ses statuts,
- comment devenir membre de l'Association et les droits des membres,
- les comités nationaux et des liens vers leurs adresses et sites internet,
- le plan stratégique, la structure des comités techniques et leurs termes de référence,
- l'ensemble des références des publications et les modalités pour les commander,
- les informations sur les manifestations organisées par l'AIPCR et une liste actualisée des manifestations dans le domaine de la route et du transport routier,
- une présentation et des liens vers les sites des administrations routières des pays membres,
- le Réseau mondial d'échanges (RME).

Le site public est maintenu en français et en anglais, ainsi qu'en espagnol pour les parties principales.

Le site est administré par le secrétariat général.

##### **3.1.2 Espace réservé aux membres**

Chaque membre personnel et collectif de l'AIPCR à jour de sa cotisation et les membres des différentes instances de l'Association reçoivent, du secrétariat général, un identifiant et un mot de passe leur permettant d'accéder à l'espace réservé aux membres.

L'espace réservé aux membres comporte en particulier :

- des documents généraux sur le fonctionnement de l'Association, dont le règlement intérieur et le guide bleu ainsi que les comptes rendus des réunions du conseil ;
- des informations détaillées sur les commissions et les comités techniques et leurs activités : liste et fiches contact des membres, comptes rendus des réunions (pour le cycle en cours et aussi pour information sur le cycle précédent) ;
- un calendrier de l'ensemble des réunions et séminaires ;
- les articles de la revue Routes/Roads sous forme de fichier électronique ;
- l'application permettant la consultation en ligne des dictionnaires et lexiques de l'AIPCR ;
- les informations et recommandations sur les différents projets de l'Association.

L'espace réservé aux membres est maintenu en français et en anglais.

Cet espace est administré par le secrétariat général.

### ***3.1.3 Espaces de travail***

Des espaces de travail (extranet) sont constitués pour les différentes instances de l'Association. Ces espaces ne sont accessibles qu'aux membres des instances correspondantes. Le président de l'AIPCR et les membres du secrétariat général ont accès à l'ensemble de ces espaces de travail.

Ces espaces de travail sont destinés à mettre en ligne les documents préparatoires aux réunions ainsi que les documents de travail.

Les espaces du conseil, du comité exécutif et des commissions, sont administrés par le secrétariat général. L'administration des autres espaces notamment ceux des comités techniques est déléguée à ces groupes. L'administrateur délégué est désigné par le président du groupe. Celui-ci, après avoir reçu les informations nécessaires de la part du secrétariat général, assure l'édition des pages et leur mise en ligne.

Le président du groupe est responsable du contenu de l'espace de travail. Le secrétariat général supervise l'ensemble de ces sites et intervient si nécessaire en cas d'utilisation anormale.

## **3.2 Courriel et échanges électroniques**

Il est recommandé d'utiliser le courriel pour les échanges d'information avec le secrétariat général. L'adresse électronique du secrétariat général de l'Association mondiale de la route (AIPCR) est :

[plarc@wanadoo.fr](mailto:plarc@wanadoo.fr)